

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 11 octobre 2021**

Date de convocation : 7 octobre 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le 11 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Frédéric TABON, Michel AURIGNAC

PROCURATIONS : Frédéric TABONE à Olivier CHARRET, Michel AURIGNAC à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

**DÉLIBÉRATION N° 2021-57 : Demande de subvention
Voirie Intempéries 2021**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux de réfection de voirie suite aux intempéries du 15 septembre 2021. Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 30 406,25 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Plan de financement prévisionnel

	Montant HT	Montant TTC
Estimation travaux	30 406,25 €	36 487,50 €
Subvention Département (30 000 € * 50%)		15 000 €
Subvention Etat (fonds de solidarité) (30 406,25 € * 40%)		12 162,50 €
Fonds libres		3 243,75 €

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE	POUR	19
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme,
Le Maire



Handwritten signature of the Mayor.

Montant TTC	Montant HT	Estimation travaux
36 487,50 €	30 408,25 €	Subvention Département
12 000 €		(30 000 € + 20%)
12 185,50 €		Subvention Etat (fonds de solidarité)
3 301,75 €		(30 408,25 € - 40%)
		Fonds libres